

# Covid-19 : droit de retrait au lycée Paul Eluard

Communiqué des personnels et parents du lycée Paul Éluard

Les personnels du lycée Paul Éluard de Saint-Denis (93) réunis en AG ce mercredi 9 septembre et les représentant-es des parents d'élèves dénoncent les conditions sanitaires dangereuses et la démission des institutions qui nous abandonnent, ainsi que les élèves, leur famille. Cette irresponsabilité nous expose à des contaminations au SARS-COV-2. **Les personnels exerceront donc leur droit de retrait, la mort dans l'âme.** En effet, les personnels sont ravis de retrouver les élèves, ils aspirent à travailler en présentiel, nous sommes tous convaincu-es de la nécessité des cours pour l'avenir et le bien-être des jeunes Mais nous refusons cependant que la santé de tous et toutes soit sacrifiée :

- Plusieurs élèves ont été dépisté-es positif-ves au SARS-COV-2 depuis la fin de la semaine dernière. Les camarades de leur classe n'ont pas été mis-es en quinzaine, les cours continuent de se dérouler sans que l'ARS ne prenne la moindre mesure de prévention. Aucune action n'a été mise en place pour proposer un test de dépistage aux cas contacts. Les familles et personnels doivent donc se débrouiller seuls, dans un contexte de saturation de ces services, et alors même que le territoire est marqué par des inégalités en santé parfaitement documentées.
- L'État est un des pires employeurs en matière de protection. Il n'a toujours pas fourni les masques aux enseignant-es et aux personnels de vie scolaire, qui sont en contact direct avec les élèves. Les enseignant-es ont reçu quatre masques distribués par la région, ce qui est notoirement insuffisant.
- L'État refuse de distribuer des masques aux élèves et appelle « responsabilisation » le fait de faire payer un outil indispensable de lutte contre la pandémie.
- Alors que le protocole sanitaire augmente au moins du double la charge de travail des agents d'entretien, aucune personne supplémentaire n'a été nommée par la région en soutien. Le protocole n'est donc pas tenable, et les conditions de travail des agents sont dégradées.
- Une infirmière est en arrêt, non remplacée. Une autre est nommée mais ne pourra prendre le poste qu'en octobre du fait de contraintes administratives. Un médecin scolaire doit s'occuper de l'ensemble des élèves de Saint-Denis. Le lycée commence donc une année scolaire marquée par une pandémie sans personnel médical. Nous sommes loin d'être le seul établissement dans ce cas et un appel à mobilisation pour mardi 15 septembre a été lancé sur ce sujet.
- Les urgences médicales, et notamment la prise en charge et l'isolement d'élèves ou de personnels présentant des symptômes du COVID-19, incombent donc à la direction et la vie scolaire. Un proviseur adjoint est arrêté depuis lundi. Une CPE (Conseillère Principale d'Éducation) en congé parental, ayant prévenu qu'elle le prolongerait dès avril dernier, n'était toujours pas remplacée au mercredi 9 septembre, plus de 8 jours après l'accueil des élèves.
- La distribution de gel est insuffisante : les distributeurs installés à la grille du lycée, à quelques entrées du bâtiment, trop petits, sont très vite vidés. Il n'y en a pas dans les salles de classe. Il n'y a pas non plus partout de quoi désinfecter les claviers ou souris d'ordinateur, les interfaces des photocopieurs, etc.
- Les professeurs d'Éducation Physique et Sportive doivent assumer des consignes floues, qui ne visent pas à réduire les risques, mais bien à faire porter aux seul-es collègues la responsabilité individuelle d'une contamination.
- Aucun service d'écoute psychologique spécifique n'a été proposé pour les personnels et les élèves traumatisé-es par la situation, touchés par un deuil, angoissé-es après le confinement. Les psy-EN ne sont pas toujours au lycée et ont déjà fort à faire avec l'activité habituelle.

Les enseignant-es ont écrit jeudi dernier sur plusieurs de ces atteintes graves à notre sécurité, au rectorat et à la région. Ce courrier est resté sans réponse. Il s'agit bien d'un abandon par les

institutions publiques qui nous mettent en danger, nous, nos familles, les élèves et leur entourage. La santé publique et la santé du travail sont abandonnées. Les habitant-es de Seine-Saint-Denis sont abandonné-es, comme toujours, et l'irresponsabilité que nous subissons se cumulent aux inégalités sociales dont le département détient en métropole le triste record.

Nous demandons :

- du gel dans toutes les salles de classe, et du virucide pour désinfecter les surfaces et objets touchés par tous et toutes ;
- des masques supplémentaires pour les enseignants fournis par l'État, leur employeur, qui a le devoir de garantir leur sécurité ;
- des masques pour les élèves, fournis par l'État ;
- la nomination par la région d'agents d'entretien, à proportion de la surcharge de travail imposé par le protocole sanitaire ;
- le remplacement des deux postes d'infirmières durant leur vacance ; le remplacement du poste de CPE ;
- la diffusion et la justification scientifique par l'ARS des critères définissant les cas-contacts et les décisions de mise en quatorzaine ;
- la proposition par le rectorat d'un service de dépistage aux personnels et aux élèves ;
- des consignes claires pour les professeurs d'EPS, les agents d'entretien en plus pour répondre aux exigences du protocole dans cette discipline ;
- un réel service d'écoute, avec du personnel formé, spécifiquement dédié aux problèmes psys posés par la pandémie, en complément des psy-EN dont nous connaissons l'engagement.

**Les personnels mobilisés ne reprendront pas le travail sans la garantie de pouvoir l'exercer dans des conditions sanitaires correctes. Contraints à exercer le droit de retrait en tant que personnels, contraints à le soutenir en tant que parents, nous ne voulons pas que notre lycée devienne un cluster, nous refusons d'être complices des contaminations, hospitalisations et morts potentielles que nos institutions, par leur abandon et leur irresponsabilité, ne manqueront pas de faire.**